

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 3 MAI 1912.

Rapport des Commissions réunies des Finances et des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, chargées d'examiner le Projet de Loi relatif à la reprise de la concession du chemin de fer de Hasselt à Maeseyck.

(Voir les nos 167 et 231, session de 1911-1912, de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. J. VANDENPEEREBOOM, f. f. de Président ; DE BAST, le Baron DE GIEY, DEMERBES, le Vicomte ADR. VILAIN XIII et BRACONIER, Rapporteur.

MESSIEURS,

La productivité et l'expansion des richesses minières du Limbourg a engagé le Gouvernement à réaliser la reprise du chemin de fer de Hasselt à Maeseyck ; celle-ci, à différentes époques, avait été réclamée par des membres de la Chambre des Représentants, défendue au Sénat dès 1904 par l'honorable M. Hanrez.

Les conditions de la reprise ont été longuement développées dans l'Exposé des motifs ainsi que dans le rapport fait au nom de la Section centrale par M. Moyersoen ; si votre rapporteur estime que la reprise peut s'effectuer dans les conditions qui s'y trouvent formulées, il se permettra cependant d'attirer l'attention du Gouvernement sur la valeur du matériel d'exploitation, car, dans l'annuité à payer aux ayants droit, intervient un capital de 140,068 francs qui doit trouver une contre-valeur dans le matériel d'exploitation ; il eût été plus régulier de montrer par un inventaire provisoire la valeur de celui-ci.

Dans un autre ordre d'idées, il croit utile de faire remarquer que la société exploitante n'a pas de caisse de retraite et qu'il importe que tous les salariés (fonctionnaires, employés, personnel ouvrier) que l'Etat ne peut reprendre à cause de leur âge, aient un avenir assuré.

A part ces réserves que votre rapporteur croit judicieuses, il conclut à un avis favorable.

Les membres de la Commission font des réserves sur quelques appréciations du rapporteur soussigné. Votre Commission a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité de ses membres, l'approbation du projet.

Le Rapporteur,
F. BRACONIER.

Le f. f. de Président,
J. VANDENPEEREBOOM.